

## CROLLES

# L'Abri sous la Dent : une assemblée générale afin de se rencontrer et d'échanger

L'assemblée générale de l'association L'Abri sous la Dent, qui a eu lieu jeudi soir, à la salle Chartreuse, fut l'occasion pour tous les adhérents de se rencontrer.

Ayant pour but de fournir aux personnes en difficulté un hébergement d'urgence pour trois nuits maximum, cette association demande à ses membres d'assurer deux par deux, et à tour de rôle, les permanences, en vue d'accueillir en fin d'après-midi les personnes à héberger.

Un exercice solitaire qui réclame toutefois, pour ses adhérents, de se retrouver afin d'échanger sur leurs préoccupations et la mise en œuvre des actions.

### Un début d'année 2010 difficile

C'est ce à quoi s'est employé Yvan-Claude Raverdy, en faisant le point sur l'année écoulée qui, selon son président, a débuté par trois mois particulièrement difficiles (lire ci-dessous). Ce fut l'occasion pour le président de parler de la création de studios dans les communes du Grésivaudan, logements transitoires qui permettraient « aux victimes de cette nouvelle misère » de reprendre pied.

Le président a également présenté le nouveau trésorier, qui a remplacé au pied levé Claude Rat, disparu à la suite d'une longue maladie. Il a par ailleurs souligné l'arrivée de nouveaux adhérents, qui ont renforcé l'effectif, désormais de 62 personnes. « Cependant, les femmes étant plus nombreuses, nous avons quelques

difficultés à composer l'équipe d'accueil du soir, qui doit obligatoirement comporter un homme » a relevé le président.

D'autres nouvelles dispositions ont été prises pour l'année 2011 avec, au vu de l'augmentation de l'activité de l'Abri sous la Dent, le doublement de l'opération "Caddy" avec la collecte de denrées alimentaires.

À noter que les incontournables "lavandières" pour la literie réclament une aide tout à fait méritée et que la formation des équipes du soir sera désormais informatisée.

Monique MICAUD



Le président de l'association aux côtés du nouveau trésorier.

## Proposer un meilleur accueil



Les adhérents s'étaient déplacés en nombre.

C'est en instituant une meilleure coordination avec le 115 de Grenoble, qui renvoie sur Crolles un certain nombre de sans-abri, que L'Abri sous la Dent a pu proposer un meilleur accueil sur la commune.

L'association qui, à sa création, avait pour vocation d'accueillir des routards, est devenue au fil des années un abri d'urgence pour personnes en difficulté.

Une activité complétée par l'accueil de personnes venues de l'Europe de l'Est, d'Afrique noire ou du Maghreb. Sont aussi accueillis de jeunes couples complètement démunis ou encore des mamans avec leurs enfants. □